



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).



Rapport N° 31
SUBVENTION DU COLLOQUE "CONSENTEMENT ET SEXUALITE"
ORGANISE PAR LE CHU

Ne prennent pas part au vote : Mme CANALES, M. WEIBEL et Mme BISMIR en tant que membres du CHU à titre personnel

Pour la quatrième année, le CHU organise un colloque de sensibilisation dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes en direction des professionnel.le.s de santé, de la justice, du travail social ...

L'an dernier c'est plus de 400 personnes qui ont pu bénéficier des contenus de ce colloque.

Le colloque se déroulera le 24 novembre prochain avec les objectifs suivants :

- Organiser la prévention des violences sexistes et sexuelles en direction des enfants,
- Sensibiliser au repérage des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles, à leur prise en charge et à l'organisation de leur protection,
- Apports d'éclairage autour du parcours judiciaire de ces victimes.

Plusieurs intervenant.e.s spécialisé.e.s sur ces sujets interviendront toute la journée dont Monsieur David Simard, Docteur en philosophie de l'Université de Paris Est, spécialisé en bioéthique et éthique médical ainsi qu'en santé sexuelle et droits humains, Mr Bruno Cante, officier de Police à la Sûreté Départementale du Puy de Dôme, Doctoresse Paméla Bouchet, unité de victimologie CHU de Clermont-Ferrand, ainsi que le CRIAVS et Monsieur le Procureur de la République.

Le CHU sollicite une subvention d'un montant de 1500 euros sur un montant total prévisionnel de 11 500 euros. Des co-financements ont été demandés à l'État et au Conseil Départemental pour des montants respectifs de 5000 et 5000 euros. Cette journée est gratuite pour l'ensemble des participant.e.s.

En 2019, la subvention de la Ville s'élevait à 2000 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif.

Compte tenu de l'intérêt local que représente cette action, la Ville a décidé de la soutenir au regard de la promotion de l'égalité des droits et, en particulier, de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Il vous est proposé d'attribuer, en accord avec votre commission, cette subvention et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 9 OCT. 2020

Pour le Maire, et par délégation
L'Adjointe à l'Égalité des Droits

Magali GALLAIS

